



Publié le 28 janvier 2021 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Publication du World Law Group 2021 Venture Capital Guide



2021 Global Venture Capital Guide



Nous sommes heureux d'annoncer la publication du **World Law Group 2021 Venture Capital Guide**.

Ce guide a été rédigé par les membres du Venture Capital Group du [World Law Group](#) (« WLG »), un réseau de 59 cabinets d'avocats indépendants disposant de plus de 400 bureaux situés dans toutes les grandes places commerciales et financières à travers le monde, auquel notre cabinet appartient.

L'objectif de cette publication est de proposer un guide multi-juridictionnel, élaboré selon un format commun de Questions-Réponses, sur la législation régissant le capital-risque dans 33 pays où des cabinets membres du WLG sont présents. Ce guide vise à fournir une vue d'ensemble du marché du capital-risque, notamment les secteurs clés, les structures d'investissement privilégiées, les obligations d'agrément réglementaire, les limites à la prise de contrôle des sociétés de portefeuille, les restrictions en matière d'investissement, la protection des investisseurs et les modalités de sortie.

[Jean-Luc Soulier](#) et [Florence Grangerat](#) ont assuré la rédaction du chapitre France de ce guide.

[Télécharger le guide](#) (disponible uniquement en anglais)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.